

# Personnel enseignant

## Techniques policières

(Spécialité – Droit)

### Responsabilités

- Écriture des plans de cours et des plans cadres
- Préparation des activités d'apprentissage
- Prestation de cours
- Évaluation et correction des travaux des personnes étudiantes
- Support individuel aux personnes étudiantes
- Participation active à la vie départementale
- Élaboration, implantation et actualisation du programme

### Les avantages

Assurances collectives complètes \*

4 ou 8 semaines de vacances \*

Accès à un fonds de pension

Congés fériés, familiaux et maladies

Allocation pour le perfectionnement

Horaire flexible favorisant la conciliation  
travail-famille-loisirs

Activités récréatives, sportives et sociales

Milieu de travail pétillant

Partenariat avec la Société de Transport de  
Sherbrooke (STS)

*\* Certaines conditions s'appliquent*

Imaginons  
la suite

Numéro de référence : TP35

Entrée en fonction : Le 4 novembre 2025

Date limite pour postuler : 3 novembre 2025, 8h

# IMAGINE

## Pour postuler :

Toute personne intéressée doit compléter son profil et joindre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au format Word ou PDF.

Notez qu'un processus de sélection incluant une entrevue, des tests pratiques et un test de français écrit sera mis en place pour évaluer les candidatures. Il est à noter que la réussite de ces évaluations constitue un préalable à l'accès à la banque de candidature.

N.B. Cette offre est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

**POSTULER**

## Détails de l'emploi

### Salaire

De 56 082 \$ à 108 008 \$ par année, selon l'expérience et le niveau de formation et au prorata de la tâche

### Statut de l'emploi

Remplacement à temps partiel

### Entrée en fonction prévue

Le 4 novembre 2025 (ou dès que possible)

### Tâche à pourvoir

- Système juridique du Québec  
horaire :
  - mardi de 12 h 30 à 15 h 30
  - mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30

Veuillez noter que tous nos cours sont en **présentiels** et que les horaires ne peuvent pas être modifiés.

### Les exigences

Aucune formation en pédagogie requise !

### Scolarité :

- Baccalauréat en Droit

### Autres exigences :

- Expérience de travail pertinente
- Connaissance du milieu policier et du système judiciaire
- Être membre en règle du Barreau du Québec
- Une préférence sera accordée aux personnes possédant une formation en pédagogie ou de l'expérience en enseignement